



CONDITIONS GÉNÉRALES DU JEU-CONCOURS

« SPECIAL SAINT-VALENTIN PRODUITS DETERGENTS ADVANCED »

DU 09/02 AU 15/02/2026

1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La société Harmony Air Conditioning (HAC H2C), S.A.R.L. au capital de 1 000 000,00 €, immatriculée au RCS de cannes sous le numéro 422 702 589 et dont le siège social est situé au 100 chemin du plan Sarrain – 06370 Mouans-Sartoux, organise une offre commerciale intitulée « INCENTIVE THERMACOME ».

2. OBJET DE L'OFFRE

La présente opération commerciale a pour objectif de récompenser les clients professionnels réalisant des achats sur le site e-commerce : <https://hishop.hach2c.fr/>

Selon le montant cumulé de leurs achats réalisés sur la période de l'offre ci-décrise, les participants peuvent bénéficier de produits détergents de la marque Advanced, offerts, selon des paliers définis à l'article 5.

3. PÉRIODE DE VALIDITÉ

L'offre est active du 09.02.2026 au 15.02.2026 inclus. Seules les commandes facturées sur cette période seront prises en compte.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'offre est ouverte à toute personne physique, professionnelle du secteur du chauffage, de la climatisation et du photovoltaïque, âgée de plus de 18 ans, cliente active au sein du Distributeur HAC H2C et à jour de ses règlements.

L'offre est valable uniquement valable pour tous achats effectués sur le site e-commerce hishop.hach2c.fr. Tout achat réalisé en agence HAC H2C est expressément exclu de cette opération. Sont expressément exclus de l'offre, toutes commandes portant sur les :

- Solutions photovoltaïques (PV)
- Produits SAV, reprises, avoirs et annulations

5. DOTATIONS ET PALIERS D'ACHAT

Les montants indiqués ci-dessous correspondent au montant d'achat net HT par client sur la période de l'offre, dans la limite des stocks des produits offerts listés ci-après :

PALIER D'ACHAT HT	DOTATION OFFERTE
1 ^{ER} PALIER – PANIER D'ACHAT MINIMUM : 65,00 € HT	PRODUITS AERO-ECDPUR (45€HT)
2 ^{EME} PALIER – PANIER D'ACHAT MINIMUM : 145,00 € HT	PRODUITS AERO-ECDPUR (45€HT) + RTU-ECDPUR (48€HT)
3 ^{EME} PALIER – PANIER D'ACHAT MINIMUM : 420,00 € HT	PRODUITS AERO-ECDPUR (45€HT) + RTU-ECDPUR (48€HT) + CONC-EDCPUR (171€HT)

Les produits offerts ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie financière, échange ou remboursement.

6. MODALITÉS DE REMISE DES DOTATIONS

Les dotations seront attribuées après clôture de l'opération, sous réserve :

- de la facturation définitive des commandes,
- du paiement effectif par le client.

Les produits offerts seront livrés selon les modalités définies par le Distributeur HAC H2C (commande dédiée ou ajout sur une commande ultérieure). Offre ré-éditable pour un même client durant la durée de l'opération et suivant le respect des modalités inscrites dans l'article 4.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

HAC H2C se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler la présente opération si des circonstances exceptionnelles l'exigent ou en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (RGPD)

Les données personnelles collectées sont nécessaires à la gestion de l'offre. Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Les demandes peuvent être adressées :

- Par e-mail : as.hillier@hac.fr
- Par courrier : ZI de l'argile voie a, lot 70, 100 chemin de plan Sarrain, 06370 Mouans-Sartoux (service communication & marketing).

9. FISCALITÉ

Il est rappelé aux participants professionnels que les produits offerts sont susceptibles d'être considérés comme des avantages en nature ou des revenus commerciaux soumis à déclarations fiscales et sociales. HAC H2C décline toute responsabilité quant aux obligations déclaratives incombant aux bénéficiaires.

10. LOI APPLICABLE ET LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents de la juridiction du siège social de HAC H2C seront seuls compétents.

Fait à Mouans-Sartoux, le 3 février 2026
Directrice Générale du Groupe HAC H2C



